

preté un précepte de religion, et a mieux aimé la porter jusqu'au scrupule le plus minutieux, que de risquer de la laisser négliger dans les circonstances importantes. Il est bien singulier, selon l'observation de Hallé (1), que le peuple qui a pu conserver tant de traces physiques des premiers caractères distinctifs de ses ancêtres, soit remarquable presque partout par une excessive malpropreté toutes les fois que les individus se trouvent réunis dans une même enceinte, comme on le voit à Rome, dans quelques villes d'Allemagne, et dans tous les lieux où il y a un quartier particulier affecté à cette nation. Si l'on peut supposer que ce caractère soit héréditaire, il rend encore mieux raison du soin que le législateur a pris de rendre la propreté obligatoire pour un peuple dont il connaissait le peu d'inclination à cette vertu domestique. Par là encore il restreignait les ravages de certaines maladies cutanées et surtout de la lèpre, affection que ses livres dépeignent avec une fidélité remarquable. On y trouve, parmi les signes pathognomoniques qui la distinguent, cet état de stupeur et d'insensibilité absolue qui gagne successivement tout l'organe dermoïde, la décoloration et la chute des cheveux qu'on n'observe guère dans les autres maladies. La tête se dépouille, dit le législateur des Hébreux, et l'homme n'offre alors qu'un spectacle digne de commisération.

Les Israélites formaient leur corps par le travail et les exercices, et faisaient grand cas de la force corporelle, et c'est la louange la plus ordinaire que l'Écriture donne aux braves de David (2). Moïse avait organisé le travail de manière que toutes les classes, tous les sexes fussent occupés, et nous verrons plus loin que l'oisiveté où sont tenues les femmes qui peuplent les harems, est une des causes les plus puis-

(1) *Encyclopédie méthod.* art. *hygiène*. t. 7.

(2) *Rois* 2, 23.